

L'Alberta est prête pour la relance

Le 13 mai 2020

Avec des directives de sécurité strictes en place, les Albertains et les Albertaines peuvent soutenir les entreprises albertaines et ne devraient pas hésiter à le faire alors que la province relance progressivement son économie.

« Alors que nous continuons prudemment à relancer notre économie, la sécurité des Albertains et des Albertaines demeure notre grande priorité. Les entreprises de la province ont fait preuve d'une grande résilience tout au long de cette pandémie. Il est maintenant temps de leur montrer que nous les appuyons. J'encourage toute la population albertaine à aller soutenir les entreprises locales en toute sécurité et en se montrant responsable. Bien que nous devons rester vigilants dans la lutte contre la COVID-19, nous avons tous un rôle à jouer pour soutenir le bien-être économique de notre province. En usant de prudence et de bon sens, nous serons en mesure de franchir graduellement et en toute sécurité les étapes de notre stratégie de relance. »

Jason Kenney, premier ministre

La première étape de la stratégie de relance de l'Alberta place la sécurité au premier plan tout en levant progressivement les restrictions. Afin de trouver un équilibre entre la sécurité publique et la nécessité d'ouvrir des entreprises et de rétablir les services pour la population, les villes de Calgary et de Brooks connaîtront une réouverture un peu plus progressive, compte tenu du nombre plus élevé de cas dans ces deux communautés.

« Grâce aux sacrifices consentis par les Albertains et les Albertaines, la majeure partie de la province a réussi à aplatir la courbe. Pourtant, je sais que l'idée de relancer notre économie suscite de fortes émotions pour beaucoup d'entre nous. Il est normal de se sentir anxieux, mais nous devons aller de l'avant, pour notre santé et notre bien-être collectif. Achetez seulement ce dont vous avez besoin et ne vous attardez pas pour faire du lèche-vitrine. Prenez les

Renseignements

connexes (en anglais seulement)

[COVID-19 info for Albertans](#)

[Alberta's relaunch strategy](#)

[Alberta Biz Connect](#)

Multimédia (en anglais seulement)

[Conférence de presse](#)

Demandes de renseignements des médias

[Christine Myatt](#)

780-446-2179

Directrice adjointe des communications/attachée de presse

Bureau de premier ministre

précautions qui s'imposent, restez chez vous si vous êtes malade et veillez les uns sur les autres. Ensemble, nous pouvons réussir à aller de l'avant de manière progressive et réfléchie".

La Dr Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef

Grâce à une capacité accrue de dépistage et de recherche de contacts, ainsi qu'à un plan d'intervention rapide en cas d'écllosion, la province est prête à aller de l'avant, progressivement et de façon réfléchie.

Première étape - toutes les régions de l'Alberta, à l'exception des villes de Calgary et de Brooks

- Grâce aux mesures de prévention et de contrôle des infections qui visent à minimiser le risque de transmission accrue des infections, les entreprises et installations suivantes peuvent commencer à reprendre leurs activités dès le 14 mai, dans toutes les régions de l'Alberta, à l'exception des villes de Calgary et de Brooks :
 - Les commerces de détail, tels que les boutiques de vêtements, les magasins de meubles et les librairies. Les marchés fermiers pourront également rouvrir;
 - Les musées et les galeries d'art;
 - Les garderies et les services de garde en milieu scolaire, mais les places seront limitées;
 - Les salons de coiffure pour hommes et pour femmes;
 - Les cafés, restaurants, pubs et bars ne pourront rouvrir pour le service aux tables qu'à 50 % de leur capacité;
 - Les camps de jour, y compris les cours d'été, seront autorisés, mais les places seront limitées;
 - Les établissements d'enseignement supérieur continueront à dispenser des cours; il y aura plus de souplesse pour inclure la prestation en personne une fois que l'ordonnance sanitaire actuelle, qui interdit les cours en personne, sera levée;
 - Les lieux de culte et les services funéraires, s'ils suivent les directives spécifiques affichées [en ligne](#) (en anglais seulement);
 - La reprise progressive de certaines opérations chirurgicales prévues et non urgentes se poursuivra;
 - Les professionnels de la santé réglementés seront autorisés à offrir des services tant qu'ils continueront à suivre les directives approuvées par leurs ordres professionnels.
- À Calgary et Brooks, la relance sera étalée sur 18 jours en raison du nombre plus élevé de cas de COVID-19 dans ces communautés.

Première étape - villes de Calgary et de Brooks

Ouverture le 14 mai :

- Les commerces de détail, tels que les boutiques de vêtements, les magasins de meubles et les librairies. Tous les marchés fermiers pourront également rouvrir;
- Les musées et les galeries d'art;
- Les garderies et les services de garde en milieu scolaire, mais les places seront limitées;
- La reprise progressive de certaines opérations chirurgicales prévues et non urgentes se poursuivra;
- Les professionnels de la santé réglementés seront autorisés à offrir des services tant qu'ils continueront à suivre les directives approuvées par leurs ordres professionnels.

Ouverture le 25 mai :

- Les salons de coiffure pour hommes et pour femmes;
- Les cafés, restaurants, pubs et bars ne pourront rouvrir pour le service aux tables qu'à 50 % de leur capacité.

Ouverture le 1^{er} juin :

- Les camps de jour, y compris les cours d'été, mais les places seront limitées;
- Les établissements d'enseignement supérieur continueront d'offrir des cours; toutefois, il y aura plus de souplesse pour inclure la prestation en personne une fois que l'ordonnance sanitaire actuelle, qui interdit les cours en personne, sera levée;
- Les lieux de culte et les services funéraires, s'ils suivent les directives affichées [en ligne](#) (en anglais seulement).

La nouvelle page web alberta.ca/bizconnect (en anglais seulement) fournit aux propriétaires d'entreprises des renseignements sur les directives en matière de santé et de sécurité pour les lieux de travail généraux, ainsi que des directives spécifiques à certains secteurs pour ceux qui peuvent rouvrir à la première étape. Les entreprises autorisées à rouvrir au cours de la première étape seront soumises à des mesures strictes de prévention et de contrôle des infections, et elles feront l'objet d'une surveillance attentive pour s'assurer qu'elles respectent les consignes de santé publique établies. Il appartiendra à chaque exploitant de déterminer s'il est prêt à rouvrir et de s'assurer que son établissement respecte toutes les directives.

L'exigence visant l'éloignement physique à un minimum de deux mètres restera en place à toutes les étapes de la relance, et les entreprises et les particuliers devront continuer à pratiquer les mesures d'hygiène imposées. En outre, les Albertains et les Albertaines devront rester chez eux s'ils présentent des symptômes tels que la toux, la fièvre, l'essoufflement, l'écoulement nasal ou le mal de gorge. On encourage également la population à porter un masque non médical dans les lieux publics où il est difficile de garder une distance minimale de deux mètres.

Interdictions toujours en place lors de la première étape :

- Les rassemblements de plus de 15 personnes, sauf indication contraire dans les [ordonnances](#) ou les [conseils](#) en matière de santé publique;
- Les rassemblements de 15 personnes ou moins doivent respecter l'éloignement physique et les autres directives de santé publique;
- Les festivals artistiques et culturels, les grands événements sportifs et les concerts, qui impliquent tous une grande proximité;
- Les cinémas, théâtres, piscines, centres de loisirs, patinoires, spas, gymnases et boîtes de nuit resteront fermés;
- Les services paramédicaux, tels que l'acupuncture et la massothérapie;
- Les visites de patients qui séjournent dans les établissements de santé continueront d'être limitées; les visites en plein air sont autorisées aux visiteurs essentiels désignés accompagnés d'une autre personne (un groupe de trois personnes au maximum, résident compris), lorsque l'espace le permet. Toutefois, l'éloignement physique est obligatoire et tous les visiteurs doivent porter un masque ou se couvrir le visage autrement;
- Les classes en personne, pour les élèves de la maternelle à la douzième année.

Recommandations :

- Il n'est pas recommandé de voyager en dehors de la province.
- Le télétravail est conseillé dans la mesure du possible.
- Encouragez les Albertains et les Albertaines de Calgary et de Brooks à attendre la réouverture de leurs communautés pour accéder aux services plutôt que de se déplacer pour les obtenir.
- On encourage la population albertaine à télécharger l'application mobile de recherche de contacts [ABTraceTogether](#) (en anglais seulement) et à l'utiliser lorsqu'ils sont en public.

Le passage à la deuxième étape sera déterminé par le succès de la première étape, compte tenu de la capacité du système de santé, des cas d'hospitalisation et des unités de soins intensifs (USI), et des taux d'infection. Pour en savoir davantage, visitez le site alberta.ca/RelaunchStrategy (en anglais seulement).

En bref

- Les étapes de la relance comprendront une période d'évaluation et de surveillance pour déterminer si les restrictions doivent être adaptées. Les déclencheurs qui éclaireront les décisions relatives à la réduction ou au renforcement des restrictions sont notamment les hospitalisations et l'occupation des unités de soins intensifs (USI).
- Les cas confirmés, le pourcentage de résultats positifs et le taux d'infection feront l'objet d'une surveillance continue qui informera les interventions proactives dans des zones localisées de la province.

- Les décisions seront appliquées partout dans la province ou dans des zones locales, si nécessaire. Même si les restrictions sont progressivement assouplies dans toute la province, une éclosion pourrait signifier leur renforcement temporaire dans une zone locale particulière.
- Les meilleurs moyens que les Albertains et les Albertaines peuvent prendre pour prévenir les maladies respiratoires, y compris la COVID-19, sont de pratiquer l'éloignement physique et une bonne hygiène.
 - Cela implique de se laver les mains régulièrement pendant au moins 20 secondes, d'éviter de se toucher le visage, de tousser ou d'éternuer dans le coude ou sur la manche, et de jeter les mouchoirs à la poubelle.